

JOP Paris 2024 : La médaille en chocolat pour les salariés !!!

Lors de la présentation de ce projet, en séance CSEC du 18 avril 2024, la CGT FAPT a dénoncé le manque de loyauté de la Direction durant les négociations JOP 2024. Malgré tous les efforts de la CGT FAPT pour garantir à tous les travailleurs de meilleures conditions de sécurité et des compensations financières au niveau des enjeux, la direction a choisi l'aveuglement et le mépris en proposant des mesures moins disantes (en deçà de la Convention Collective) en guise de « remerciements olympiques ».

**Pour la direction d'Orange, l'essentiel est de participer
« gratis », pas de rémunérer à juste titre !!!**

La direction a choisi 672 salariés volontaires pour les JO. Elle a sciemment exclu les collègues des DO Antilles-Guyane et Réunion-Mayotte au prétexte d'une proximité « Hexagone » dans le respect de l'équilibre « vie privée/vie professionnelle ». Cette discrimination est intolérable pour la CGT FAPT.

Sur le temps de travail, bien que les plannings prévoient une présence de 2 heures avant les compétitions et 1 heure après, la direction ne considère pas le temps de trajet supplémentaire (domicile-travail) comme du temps de travail.

Les salariés sacrifieront leur temps et leur confort pour un événement planétaire qui ne profitera pas à tous. La CGT FAPT a rappelé à la direction qu'ignorer les temps de trajet supplémentaires va à l'encontre des droits fondamentaux du Code du travail et de l'équilibre entre vie privée/vie professionnelle.

**Profiter de faire des économies au détriment des salariés est
inadmissible pour la CGT FAPT !!!**

Côté Transport et hébergement, c'est la valse des vélos, des navettes et des hôtels :

- Bien qu'insuffisante, la mise à disposition de vélos se fera uniquement le jour et surtout pour les déplacements intra-sites des JOP.
- Les navettes seront exclusivement disponibles pour les trajets entre les hôtels et les sites.
- La réservation de chambres d'hôtels sera prévue pour les provinciaux en mission et pour les franciliens éloignés des sites (en cas de fatigue).



Pour la CGT FAPT, être volontaire ne signifie pas être exploité !

Pour les autres salariés, hormis le télétravail occasionnel, qui permet des économies pour Orange ou la prise de congés pendant la période, la Direction ne prévoit aucune mesure complémentaire. Cependant, elle contraint les salariés à se rendre sur des sites d'accueil ou à se soumettre à des enquêtes administratives sous prétexte de sécurité. En cas d'attaques graves, les plans B et C confidentiels sont prévus. La CGT FAPT ne donnera pas un blanc-seing à la Direction.

La CGT FAPT

- **Exige la réouverture des négociations** pour que tous les salariés **IMPACTÉS** directement ou indirectement soient rémunérés et/ou compensés à la hauteur des enjeux,
- **Revendique** qu'Orange mette tous les moyens en place pour protéger la santé physique et mentale de tous les salariés pendant la période des jeux olympiques et paralympiques.

Mobilisons-nous pour que nos droits et intérêts fondamentaux soient respectés !!!

